



Titel über zwei Zeilen

Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit. Aenean commodo ligula eget dolor. Aenean massa. Cum sociis natoque penatibus et magnis dis parturient montes, nascetur ridiculus mus. Donec quam felis, ultricies nec, pellentesque eu, pretium quis, sem. Nulla consequat massa quis enim. Donec pede justo, fringilla vel, aliquet nec, vulputate eget, arcu. In enim justo, rhoncus ut, imperdiet a, venenatis vitae, justo. Nullam ut urna eu velit. Suspendisse eu nisl eu magna molestia rutrum amet. Donec odio justo, solus eu aliquam tincidunt. Sed tincidunt nunc pulvinar sapien et ligula eros ultricies tempus. Vivamus elementum semper nisi. Aenean eleifend tellus.

Aenean leo ligula, porttitor eu, consequat vitae, eu, semper lacinia, ac, enim. Aliquam lorem ante, dapibus in, maecenas accumsan. Phasellus viverra nulla ut metus varius laoreet. Quisque rutrum. Aenean imperdiet. Etiam ultricies nisi vel augue. Curabitur ullamcorper ultricies nisi. Nam eget dui. Etiam rhoncus. Maecenas tempus, tellus eget condimentum rhoncus, sem quam semper libero, sit amet adipiscing sem neque sed ipsum. Nam quam nunc, blandit vel, luctus pulvinar, hendrerit id, lorem. Maecenas nec odio et ante tincidunt tempus. Donec vitae sapien ut libero venenatis faucibus. Nullam quis ante. Etiam sit amet orci eget eros faucibus tincidunt. Duis leo. Sed fringilla mauris sit amet nibh. Donec sodales sagittis magna. Sed consequat, leo eget bibendum sodales, augue velit cursus nunc, quis gravida magna mi a libero. Fusce vulputate eleifend sapien. Vestibulum purus quam, scelerisque ut, mollis sed, nonummy id, metus. Nullam accumsan lorem in dui. Cras ultricies mi eu turpis hendrerit fringilla. Vestibulum ante ipsum primis in faucibus orci luctus et ultrices posuere cubilia Curae.

In ac dui quis mi consectetur lacinia. Nam pretium turpis et arcu. Duis arcu tortor, suscipit eget, imperdiet nec, imperdiet iaculis, ipsum. Sed aliquam ultrices mauris. Integer ante arcu, accumsan a, consectetur eget, posuere ut, mauris. Praesent adipiscing. Phasellus ullamcorper ipsum rutrum nunc. Nunc nonummy metus. Vestibulum volutpat pretium libero. Cras id dui. Aenean ut eros et nisl eu rutrum. Nullam tellus. Nullam nulla eros, ultricies sit amet, non, euismod vitae, posuere imperdiet, leo. Maecenas malesuada. Praesent congue erat at massa. Sed cursus turpis vitae tortor. Donec posuere vulputate arcu. Phasellus accumsan cursus velit. Vestibulum ante ipsum primis in faucibus orci luctus et ultrices posuere eu. Cras dapibus. Vivamus elementum semper nisi. Aenean vulputate eleifend tellus. Aenean leo ligul.

Phasellus hendrerit risus. Phasellus nec sem in justo sapien. Phasellus leo dolor, tempus non, auctor arcu, quis, nisi. Curabitur ligula sapien, tincidunt non, euismod vitae, posuere imperdiet, leo. Maecenas malesuada. Praesent congue erat at massa. Sed cursus turpis vitae tortor. Donec posuere vulputate arcu. Phasellus accumsan cursus velit. Vestibulum ante ipsum primis in faucibus orci luctus et ultrices posuere eu. Cras dapibus. Vivamus elementum semper nisi. Aenean vulputate eleifend tellus. Aenean leo ligul.



Patrick Kutschera
Geschäftsführer EnergieSchweiz

FR
Folgt



INFOLINE
0848 444 444

Des spécialistes répondent à toutes vos questions sur les économies d'énergie.

Conseils avisés et personnalisés

BÂTIMENTS | APPAREILS | MOBILITÉ

infoline.suisseenergie.ch

Sommaire

LOREM IPSUM DOLOR 4

Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit. Aenean commodo ligula eget dolor. Aenean massa. Cum sociis natoque penatibus et magnis dis parturient montes, nascetur ridiculus mus.

LOREM IPSUM DOLOR 8

Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit. Aenean commodo ligula eget dolor. Aenean massa. Cum sociis natoque penatibus et magnis dis parturient montes, nascetur ridiculus mus.

LOREM IPSUM DOLOR 10

Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit. Aenean commodo ligula eget dolor. Aenean massa. Cum sociis natoque penatibus et magnis dis parturient montes, nascetur ridiculus mus.

LOREM IPSUM DOLOR 12

Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit. Aenean commodo ligula eget dolor. Aenean massa. Cum sociis natoque penatibus et magnis dis parturient montes, nascetur ridiculus mus.

LOREM IPSUM DOLOR 15

Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit. Aenean commodo ligula eget dolor. Aenean massa. Cum sociis natoque penatibus et magnis dis parturient montes, nascetur ridiculus mus.

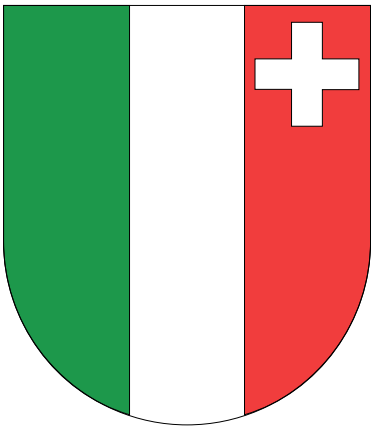
Canton Neuchâtel

REPLACEMENT DU CHAUFFAGE 18

Des conseils pour passer à un chauffage renouvelable.

SuisseEnergie

Le programme national SuisseEnergie encourage la mise en œuvre de mesures en faveur de l'efficacité énergétique et l'utilisation des énergies renouvelables, à travers la sensibilisation des particuliers, entreprises et communes au moyen d'informations et de conseils, la formation et le perfectionnement de spécialistes ainsi que l'assurance de la qualité des nouvelles technologies lors de leur commercialisation. Pour cela, SuisseEnergie collabore avec de nombreux partenaires issus des secteurs privé et public ainsi qu'avec des organisations actives dans les domaines de l'environnement, la formation et la consommation. Dirigé par l'office fédéral de l'énergie, le programme soutient actuellement plus de 500 projets avec un budget d'environ 50 millions de francs.



Passer à un chauffage renouvelable

Les propriétaires doivent jouer un rôle important dans la transition énergétique en optant pour un chauffage renouvelable.

N'attendez pas la panne ! La durée de vie des systèmes de chauffage varie en fonction de plusieurs paramètres, notamment le type et l'entretien. Les installations à mazout et à gaz ont une durée de vie de 15 à 20 ans en moyenne. Si votre chauffage a été installé en 2008 ou avant, il est l'heure de prévoir son remplacement.

Anticiper
L'anticipation est la clé lorsqu'il s'agit de remplacer son chauffage, encore plus lorsque l'installation existante est alimentée par une énergie fossile (mazout, gaz) ou électrique. En effet, des règles strictes sont en vigueur pour le remplacement de la production de chaleur, notamment pour les bâtiments d'habitation. Il s'agit de comprendre les avantages et les coûts relatifs à chaque solution afin de prendre une décision lorsque viendra le moment du remplacement. Avec le conseil incitatif gratuit « Chauffez renouvelable », les propriétaires de maisons d'habitations bénéficient de conseils neutres d'un spécialiste et d'informations concrètes sur les différentes possibilités de mise en place de chauffages utilisant des ressources renouvelables, une estimation des coûts et des subventions éventuelles.

En outre, en anticipant, l'occasion est propice à réfléchir à d'autres rénovations potentielles. Des améliorations de l'enveloppe du bâtiment (toit, murs, fenêtres) permettent de diminuer les besoins énergétiques et donc potentiellement la puissance et le coût de l'installation de chauffage. Pour des projets d'assainissement dépassant l'unique remplacement

de la production de chaleur, il est judicieux de réaliser un CECB Plus afin d'obtenir des variantes de rénovation englobant l'enveloppe du bâtiment et le système de chauffage.

Évaluer
En prenant le temps d'évaluer les différentes variantes de rénovation, leurs coûts et les éventuelles subventions, vous pourrez prendre une décision éclairée quant à la meilleure solution pour améliorer l'efficacité énergétique de votre bâtiment. En combinant des rénovations judicieuses et un nouveau système de chauffage, vous pouvez maximiser les économies d'énergie et d'argent, réduire les émissions de CO₂ et augmenter le confort. C'est aussi l'occasion de contacter votre banque afin de voir quels sont les financements possibles.

Planifier
Une bonne planification est capitale pour des travaux réussis. Prenez en compte les échéances, les contraintes budgétaires et les aspects logistiques. Entourez-vous d'artisans compétents, si possible locaux et reconnus. Si des subventions sont possibles, la demande doit impérativement se faire avant le début des travaux.

Faites un pas dans la bonne direction et contribuez à la transition énergétique !

➔ www.ne.ch/energie



Pompe à chaleur air/eau, une solution renouvelable parmi d'autres. (source photo : SuisseEnergie®)

Des conseils gratuits !



Trouvez de plus amples renseignements sur le programme « Chauffez renouvelable » et consultez la liste des prestataires du conseil incitatif sur <https://www.chauffezrenouvelable.ch/>

S'il s'avère pertinent de procéder à une analyse plus globale du bâtiment et d'établir une stratégie de rénovation et d'entretien à long terme, les conseillers agréés « Chauffez renouvelable » sont formés pour identifier les situations dans lesquelles une analyse plus globale avec un CECB Plus est recommandée. Plus d'infos sur <https://www.cec.b.ch/>

Financement du remplacement d'un chauffage

Interview de Madame Marie-Laure Chapatte, responsable RSE au sein de la Banque Cantonale Neuchâteloise (BCN).

Pour les propriétaires de maison, quelles sont les possibilités de financement pour le remplacement d'un chauffage?
MLC: Nous avons un prêt hypothécaire dédié car nous sommes conscients que les changements de

chauffages sont un enjeu majeur dans la transition énergétique. Nous étudions également les autres possibilités pour financer ces travaux, en particulier lorsque des avoirs de prévoyance sont disponibles sur des comptes 3^{ème} pilier.

Quels types de prêt peuvent être obtenus pour financer le remplacement du chauffage ou un assainissement énergétique plus complet?
Pour des travaux d'amélioration énergétique, tels que la pose de panneaux

solaires photovoltaïques, l'isolation périphérique ou le remplacement de chauffage, avec le prêt hypothécaire Ecohabitat Rénovation, une prime de 1% du montant prêté est octroyée si le bâtiment obtient après travaux un CECB classes A, B ou C ou un label Minergie.

Quelles sont les dépenses déductibles aux impôts?
Les dépenses en vue d'économiser de l'énergie et les dépenses d'entretien sont déductibles aux impôts, alors

que les dépenses d'amélioration ne le sont pas. Mais surtout, rénover un bien permet de préserver la valeur de ce dernier à long terme et réaliser des économies d'énergie.

Quels documents sont utiles pour un conseil bancaire?
Dans l'idéal, le rapport de conseils « CECB Plus » permet de définir le projet, de chiffrer les travaux à réaliser et d'estimer les subventions. La documentation usuelle (déclaration fiscale, fiche de salaire, certificat de

prévoyance, devis, etc.) permet au conseiller d'orienter le client sur la solution la plus appropriée.

 Une page spéciale du canton de Neuchâtel